

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 10 septembre 2018 à 20H sous la présidence de monsieur Ludovic JULIEN Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle Annexe de la Mairie.

Présents : messieurs JULIEN, CHERION, GUEULLET, RONCERET, DENIS, mesdames DORIAT, EDELIN, DUPOUX, CHAPUT, AGUINET.

Excusés : Mesdames PARIS, BOYER (pouvoir M JULIEN), FAVIER (pouvoir M GUEULLET), Messieurs JUAN, VOLAT.

Secrétaire de séance : Madame EDELIN

1) Epicerie

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise LMN après appel d'offres le moins disant comme maître d'œuvre du projet de réhabilitation d'un local commercial en multiservices. Le montant global des travaux est estimé à 170 000 € HT : 95 000 € HT pour la tranche ferme (local commercial) et 75 000 € HT (logement) pour la tranche conditionnelle. L'offre retenue est de 16 150 € HT soit 9.5% du montant des travaux.

L'Appel à candidature en partenariat avec les missions Accueil de la Communauté de Communes et du Département pour le commerçant qui reprendra le multiservices (bail commercial) se termine le 14 septembre. L'objectif est d'ouvrir ce commerce au printemps 2019.

Une délibération technique est prise afin de régler la part de taxe foncière 2019 de la commune du bâtiment de l'ancienne épicerie acheté le 23 mai de cette année.

2) Enceinte sportive

Pour rappel, la réalisation d'une nouvelle pelouse au stade a été validée en 2019 pour un montant de 32 000 € HT sous réserve des accords de subventions. Un appel d'offres sera lancé à compter de la mi-septembre. Afin d'optimiser les subventions potentielles au niveau de l'enceinte sportive, un devis de changement de l'éclairage du stade (passage en LED) a été demandé pour un coût de 32 500 € HT. Ce dernier est lui aussi soumis à l'obtention de subventions à hauteur de 80 % du plan de financement global.

3) Personnel Communal

Des délibérations techniques sont prises : tableau des avancements possibles de grades, indemnisation des formations.

Suite à la loi du 20 avril 2016, la commune met en place le nouveau régime de prime appelé RIFSEEP.

4) Rentrée scolaire

Il y'a cette année 103 élèves à l'école : 27 en PS et MS, 18 en GS et CP, 20 EN CP-CE1, 13 en CE2, 25 en CM1-CM2.

Amélie SERREAU institutrice des CP CE1 a pris la direction de l'école à la suite de Marielle CHASTAGNER.

Au rayon des nouveautés les petits ménulphiens de la grande section jusqu'au CM2 effectueront 10 séances à la piscine :

- Les GS-CP-CE1 se déplaceront à TRONGET au bassin communautaire, l'ensemble des frais est pris en charge par la communauté de Communes du bocage Bourbonnais.
- Les CE2-CM1-CM2 iront à MOULINS pour un coût total d'environ de 2 000 € pris en charge à moitié par la Commune et l'Amicale Laïque.

Divers

- Les travaux au lotissement des Vignes débuteront vers le 15 octobre pour un coût de 48 000 € HT, ces travaux sont pris en charge par une participation de la société d'Equiperment de l'Auvergne correspondant au plan de financement du projet.
- les travaux de remise à neuf de l'ancienne garderie sont terminés, ce bâtiment va accueillir différentes associations et services : crèche communautaire, club d'échec, atelier équilibre avec le Club des Aînés Ruraux Génération Mouvement, la section guitare de l'Amicale Laïque, le Relais d'Assistantes maternelles.
- La FREDON effectuera une visite des services techniques le 2 octobre 2018 dans le cadre de la charte d'entretien des espaces publics.
- La commission travaux va travailler sur les problèmes de stationnement de la rue des Granges.
- le Conseil Municipal marque son intérêt pour le bâtiment de la grange située dans la cour du couvent. En complément, des contacts vont être prise avec l'EPF SMAF (Etablissement Public Foncier).
- Les rapports d'activités du SDE 03 et de la Lisette sont à dispositions à la mairie.

